



AGENT D'EXPLOITATION PORTUAIRE/SURVEILLANT DE PORT

DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Service des ports de Villefranche sur Mer

Section exploitation des Ports : Terre plein/Plan d'eau

Cadre d'emplois préférentiels des agents de catégorie C avec détachement dans la filière technique à la prise de poste

Poste à pourvoir le 01 Juillet 2023

Le Département assure des missions d'autorité portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire définies par le code des transports sur les deux ports de Villefranche sur Mer : les ports de la Darse et de la Santé. Il met en œuvre une politique de développement des activités et d'aménagement de ces deux sites en liaison avec les services de l'État.

Missions et activités : Au sein d'une équipe composée de 17 agents, l'agent d'exploitation portuaire ou le surveillant de port :

- Sous l'autorité du chef d'équipe et du commandant des ports, assure la conduite, la manutention et l'entretien des engins de grutages, le calage des navires, participe aux mouvements du bassin de radoub, à l'entretien régulier des espaces extérieurs, tient à jour la liste des matériels et veille à leur renouvellement (application métier ATAL),
- Sous l'autorité du chef de service et du commandant des ports est en charge des missions de police portuaire et de sûreté portuaire telles que définies dans le code des transports.
- S'assure du respect des règlements en vigueur sur le domaine portuaire, et en particulier : Règlements de police ; Règlements de sécurité ; Prérogatives environnementales ; Accueil de passagers (sûreté portuaire).
- Veille tout particulièrement à la sécurité du plan d'eau et des terre-pleins, il rédige des constats et procédures relatives au non-respect des règles en vigueur.
- Est responsable de la diffusion de l'information nautique auprès des utilisateurs du plan d'eau.
- Place, amarre, déplace, enlève les navires et vérifie leur amarrage et leur flottabilité.

Compétences et qualités attendues :

- Permis bateau souhaité.
- Pratique italien et anglais souhaitée.
- Capacités physiques (manœuvres et manutentions sur plan d'eau).
- Esprit d'équipe, bon relationnel, rigueur, réactivité, prise d'initiative et force de proposition.
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint ...) et idéalement application informatique métier (Magellan).
- Maîtrise des outils de communication portuaire (VHF ...).
- Connaissance et expérience dans le domaine maritime.

Attribut du poste :

- Temps de travail : conforme au projet de service des ports. Régime de travail à 6 jours (5 jours travaillés du lundi au samedi), et il est appelé à travailler certains dimanches dans le cadre de roulements dans le service. Il bénéficie d'astreintes / semaines et peut être soumis à des contraintes horaires particulières liées à l'activité, notamment à la croisière (amplitudes pouvant aller de 6h à 22h).
- Cotation IFSE famille B

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le poste auprès de :

Philippe CHIFFOLEAU (SDA) : 06.64.05.21.70 (DRH) :

pchiffolleau@departement06.fr

**Candidature et CV à adresser à la Régie des Ports de Villefranche
portvillefranchedarse@departement06.fr**

Entretien sur sélection, après analyse du CV, en fonction des compétences requises